

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 410

Artikel: Informations
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des émissions locales pour quelques élus, des téléreseaux pour tout et la SSR pour tous (suite et fin)

étant suspendue au câble, sa portée apparaît très limitée. Un bilan plus précis sera sans doute tiré prochainement par les animateurs.

Sans négliger les aspects positifs de cette opération, il faut constater que la télévision locale coûte cher. Très cher même si l'on devait considérer son prix de revient réel. Pour un rendement très faible. Comme la population n'avait pas été préparée, qu'aucune animation ne précédait et ne prolongeait l'opération, l'impact reste dérisoire. On peut se demander dans ces conditions si l'organe — le câble et ses propriétaires technocrates — ne crée pas de faux besoins.

Déjà 1200 concessions

Comme moyen technique de diffusion des programmes TV, des réseaux de câbles se mettent en place dans toute la Suisse. Selon des estimations récentes (P.-A. Chevalier, La télévision par câble en Suisse et les autres moyens de communication, Bulletin de documentation économique, novembre 1976) on compte actuellement 1200 concessions d'exploitations d'antennes collectives, un téléspectateur sur quatre reçoit ses programmes par le câble.

Coordonnés et planifiés, ces téléreseaux constitueront un prodigieux système de communication. Pour l'économie et le développement du pays, c'est aujourd'hui une infrastructure aussi importante que hier celle des chemins de fer. Les émissions de télévision locale représentent une des nombreuses possibilités d'utilisation des téléreseaux. Des balbutiements qui font oublier les autres perspectives : la combinaison des ordinateurs et des récepteurs TV, la téléinformatique.

Tant qu'elles ne correspondront pas à des besoins du public mais aux intérêts des fabricants, les émissions locales sont condamnées à la déperdition. En outre, la concurrence des programmes étrangers et nationaux, toujours plus nombreux,

limite leur diffusion. Il faut compter avec cette saturation du marché et la fatigue des téléspectateurs : en Suisse romande, ils passent déjà en moyenne une heure et demie par jour devant le petit écran.

La place du village, le forum électronique : il faut aujourd'hui revoir cette mythologie ! Selon les spécialistes, la télévision locale devait recréer les communications sociales dans les cités nouvelles et les nébuleuses urbaines. En réalité jusqu'ici, et toutes les expériences le prouvent, elle ne fait que confiner les habitants dans leur appartement et les empêche de participer aux activités des associations. Quant aux émissions elles-mêmes, elles deviennent très vite le monopole des notables et elles subissent leur censure.

« Perché la gente no dice niente » ? répète la chanson ? Les télécommunications ne créeront pas les relations entre les habitants des grands ensembles. Pour se développer celles-ci ont d'abord besoin de lieux privilégiés, tels les bistrots, ces derniers îlots de rencontre ; de salles polyvalentes pour les associations et groupes locaux. Enfin elles ont besoin d'un environnement et d'une qualité de vie que la technologie la plus sophistiquée ne remplacera jamais.

Cependant des expériences doivent être poursuivies en dehors des contextes commerciaux et publicitaires. Des émissions locales, suivant la voie

de Delémont, à l'occasion d'un événement important qui mobilise une population. Suivant la voie que propose M. A. Knechtli, président de l'ARTED : une émission hebdomadaire de trente minutes, sous forme de journal local d'information pratiques, et durant plusieurs mois.

L'avenir des émissions locales de télévision est désormais lié à l'évolution de la SSR. Pour répondre à la voix des cantons et neutraliser la concurrence des chaînes étrangères, celle-ci envisage une politique de décentralisation. Ce qui devrait entraîner une restructuration des programmes de la TVR selon un esprit à la fois national et local. Quant à la création d'un centre de radio-télévision dans chaque canton, elle devrait permettre une meilleure couverture de l'actualité, l'ouverture de cases à vocation cantonale et communale.

Il importe avant tout que la télévision ne devienne pas le domaine réservé des intérêts particuliers des grandes sociétés comme Migros, Rincovision SA, et d'autres, qui sont prêtes à investir le câble et les ondes. Dans une démocratie semi-directe, les moyens de communication de masse, la radio-télévision et la presse écrite, déjà largement dominés par les pouvoirs établis, jouent un rôle déterminant pour l'information et la formation de l'opinion publique. « Il serait donc urgent », et notre conclusion est aussi celle de M. P.-A. Chevalier dans le bulletin déjà cité, « d'établir en Suisse une conception d'ensemble dans le domaine des communications, une véritable politique des moyens de communication ».

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Informations

Explication de texte.

Je lis dans la « Tribune-Le Matin » du 25 mai un article intitulé « Trente-huit années de vie politique » et consacré à Podgorny, qui se termine ainsi :

« Il a su, en 1964, se ranger du côté de l'opposition à Khrouchtchev, et est donc sorti indemne de la chute de ce dernier. Il a été nommé à la présidence le 9 décembre 1965. »

C'est une dépêche de l'agence « AFP-AP ».

La « Tribune » est un journal d'informations. « AFP-AP » est une agence d'information. On « informe » le lecteur (voilà que mon mauvais esprit me suggère qu'il y a une fâcheuse parenté

entre « informer » et « informe » — qui n'a pas de forme...) On l'informe « objectivement » : quoi de plus naturel ? Et quoi de plus louable ! Toutefois, à y regarder de plus près, on est frappé par les présupposés implicites qui se cachent dans ces quelques mots :

— Ainsi donc, M. Podgorny (que je ne connais nullement et dont je ne pense rien, ni en bien, ni en mal) « a su se ranger »... En d'autres termes, il a vu d'où venait le vent et il a opéré un virage. Pas question, n'est-ce pas, de supposer que peut-être il était sincère, et que c'est sincèrement qu'il s'est rallié à Brejnev et Kossyguine ? Encore bien moins d'imaginer qu'il a pu être non seulement sincère, mais aussi clairvoyant — voyant que la politique de Khrouchtchev était néfaste et qu'il fallait l'écarter... Inutile de dire que non seulement je ne connais pas M. Podgorny, mais que je suis absolument incapable de juger — à supposer que la chose soit possible — qui de Khrouchtchev ou de ses adversaires avaient raison... A l'époque, mes sympathies allaient plutôt vers le premier nommé. Mais là n'est pas la question. La question est qu'il vaudrait la peine de tout au moins examiner les choses, avant de conclure *a priori* que Podgorny était un opportuniste.

— Ce n'est pas tout. « Il est donc sorti indemne de la chute de ce dernier » poursuit le texte de l'« information ». Sous-entendu : s'il n'avait pas su prendre à temps le virage, il aurait partagé la disgrâce de Khrouchtchev. Intéressant ! Cela revient en effet à insinuer que l'Histoire est un processus de nature, si j'ose dire, *déterministe*, où tout s'enchaîne, sans que la liberté humaine ait aucun rôle à jouer. Premier secrétaire du Parti communiste ukrainien dès 1957, Podgorny était en 1964 secrétaire du Comité central du Parti communiste russe — en même temps que Brejnev. En d'autres termes, il était l'un des dix ou douze hommes les plus puissants de l'URSS. Certes, il est fort possible que s'il s'était rangé du côté de Khrouchtchev, il aurait été entraîné dans sa chute. Mais il est possible également que tout au contraire, il aurait fait pencher la balance de son côté

et empêché l'arrivée au pouvoir de Kossyguine et de Brejnev. Qui peut le dire ? Grouchy, arrivant à Waterloo, aurait-il permis un nouveau Marengo ? Ou n'aurait-il fait qu'ajouter au désastre ? Le cours de l'Histoire en aurait-il été bouleversé, ou les *Cent Jours* seraient-ils devenus les *Cent-vingt Jours*, Napoléon perdant la partie un peu plus tard contre les 600 000 Austro-Russes qui achevaient leur concentration en Allemagne ?

En un mot, Podgorny était libre, et c'est librement qu'il a choisi le parti de Brejnev. Mais ceci est une idée bien dangereuse : laisser entendre aux hommes qu'ils sont libres !... On comprend que la « Tribune » ait préféré donner sans commentaires la dépêche de l'AFP-AP.

J. C.

DANS LES KIOSQUES

Mettre sa vie en jeu

« Die Weltwoche » (22) tente, en une page de réflexions, de comprendre le coureur automobile Clay Regazzoni. Coïncidence, le même numéro de l'hebdomadaire zurichois contient une forte étude de Marcel H. Keiser sur les victimes du travail. Toutes les vingt secondes, une personne se blesse en Suisse, dans le cours de son activité professionnelle. Le sous-titre de l'étude donne le ton : *Accidents de travail — La récession conduit-elle au non-respect des normes de sécurité ?* Clarté des premières lignes : le dommage économique dû aux accidents de travail représente des milliards de francs ; il y a chaque année 360 000 victimes de tels accidents dans notre pays ; le travail dans la construction est tout particulièrement dangereux ; un quart de million de travailleurs sont soumis à un bruit dangereux pour leur ouïe ; les entreprises réfractaires sont rappelées à la raison par une augmentation des primes...

La comparaison des risques, ceux, volontaires, du

coureur et ceux, imposés, courus par les victimes d'accidents professionnels, un sujet de réflexion bienvenu, même s'il apparaissait fortuitement, semble-t-il, au long des pages de la « Weltwoche ».

Self-service

— Pour être bien servi, servons-nous nous-mêmes ! Le Service de presse Dr Rudolf Farner publie une information de quarante-neuf lignes intitulée « Le Dr Rudolf Farner a soixante ans ». Combien de journaux reprendront-ils cette prose gratuite ?

— Elu au Conseil communal (législatif) de Berne au premier rang de la liste de l'Action nationale, un conseiller quitte à l'amiable ce parti et se retire aussi du Conseil pour éviter d'avoir à payer une partie importante des dépenses électorales (ce qui n'aurait pas manqué de lui être réclamé s'il avait continué à siéger en son nom propre !). Mutation fondamentale : ce spécialiste de la chose publique envisage, selon le « Berner Tagblatt », d'aller habiter dans le canton de Fribourg et d'adhérer au Parti radical.

Place au Jura

— Une très large place est réservée, cette dernière semaine, dans le magazine de la « Basler Zeitung » à la « question jurassienne ». Sous la forme, tout d'abord, d'une longue interview du secrétaire général du Rassemblement jurassien, Roland Béguelin ; d'une double page ensuite, tout entière consacrée à un reportage photographique sur les contrées jurassiennes ; et enfin, d'une étude « Le Jura, un problème colonial » signée Marcel Schwander, correspondant pour la Suisse romande du « Tages Anzeiger », qui donnera suite, cet automne, à son ouvrage paru en 1971 sous le titre « Jura-Ärgernis der Schweiz », par le biais d'une publication d'ores et déjà intitulée « Jura-Konfliktstoff für Jahrzehnte ». Pour couronner le tout, Stefan Thomi publie un historique de l'« affaire », remontant notamment jusqu'à cette fameuse année de 1947.